

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
(SONADER)

AVIS NATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 001/CPMP/SONADER/MASA/2026

(CPMP-SONADER)

La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) compte financer sur ses ressources propres, au titre de l'exercice 2026, le recrutement d'un consultant individuel pour le **suivi et contrôle des travaux d'aménagement du périmètre irrigué villageois d'Aéré Golléré de 35ha au Brakna.**

Les prestations seront confiées à **un consultant individuel** qui assurera le **suivi et le contrôle des travaux**. Les prestations à réaliser par le consultant comprennent :

- Le contrôle de l'activité de l'Entrepreneur sur le chantier en vue de s'assurer de l'avancement normal et rationnel des travaux conformément au programme d'exécution contractuel ;
- L'établissement et l'approbation des plans d'exécution, des dessins et notes de calcul ;
- La vérification contradictoire et l'approbation de l'implantation des travaux, chaque implantation devant faire l'objet d'un procès-verbal d'approbation, signé par l'Ingénieur de contrôle et l'Entrepreneur ;
- La vérification et l'approbation des origines, de la provenance et de la conformité aux normes techniques du Marché, des matériaux de construction ;
- La surveillance technique détaillée de la mise en œuvre des matériaux, de la qualité de l'exécution des Travaux et de leur conformité au Cahier des Conditions Techniques du présent marché et aux règles de l'art ;
- La prise en attachement des travaux et des approvisionnements présentés par l'Entrepreneur ;
- La vérification des décomptes provisoires et du décompte définitif des travaux établis par l'Entrepreneur ;
- La tenue du journal de chantier et des carnets d'attachements ;
- La proposition de solutions ou de précisions sur les travaux en cours de réalisation au Maître de l'Ouvrage sur demande de l'Entrepreneur ;
- Les propositions de préparation des réceptions provisoires ou définitives au Maître de l'Ouvrage sur demande de l'entrepreneur.

La SONADER, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage, invite les consultants répondant aux critères de qualifications à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir, **à l'appui de leurs CV**, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations demandées. Les critères pour la sélection du Consultant sont :

- **Les références académiques :** Le consultant devra fournir la preuve d'un (01) diplôme Bac+5 en génie rural, en hydraulique ou d'un diplôme équivalent. (20 pts)
- **Les références générales :** elles concernent toutes les expériences générales d'études, de contrôle et de conduite/direction de réalisation de travaux de terrassement de moins de dix (10) ans. (40 pts)
- **Les références spécifiques pertinentes sont :** Le consultant devra faire la preuve de références spécifiques pertinentes en contrôle de travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de périmètres irrigués dont **deux (02) au moins** en qualité de consultant individuel ou de chef de mission de contrôle. En outre, le consultant individuel devra avoir une connaissance avérée en topographie. (40 pts)

Les expériences prises en compte sont celles attestées par une structure publique ou parapublique et réalisées au cours des dix dernières années.

Seules les références attestées du consultant seront considérées. Le temps d'intervention effectif indicatif est estimé à cinq (05) Expert-mois.

L'expert devra obligatoirement soumettre dans sa manifestation d'intérêt une lettre prouvant sa disponibilité.

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode basée sur la qualification du consultant.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER)**, sise sur la Route Nationale1, LOT Z I 7BIS, B.P. 321, Arafat - Nouakchott, Tél : 00 (222) 525 21 61.

- du Lundi au Jeudi : de 8 h à 14 h GMT et de 15 h à 16 h GMT
- le Vendredi : de 8h à 12 h GMT.

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le : **20/08/2026 à 12h TU** à l'adresse suivante : **A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SONADER** au siège de la SONADER sise sur la Route Nationale1, LOT Z I 7BIS, B.P. 321, Arafat - Nouakchott, Tél : 00 (222) 525 21 61.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12h GMT dans la salle de réunion de la Commission à l'adresse précitée.

Nouakchott, le 06/08/2026



Le Directeur Général de la SONADER

Hamada DIDI Sid 'Ahmed



